

L'activité des relais d'assistantes maternelles en 2018

Au cours de leurs trente années d'existence, les relais d'assistantes maternelles (Ram) ont vu leur rôle s'accroître au sein du champ de l'accueil du jeune enfant. Pour disposer d'une connaissance plus fine de l'activité de ces structures et des publics qui les fréquentent, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a mis en place un dispositif d'enquête annuelle d'activité. Il révèle une certaine hétérogénéité dans la vie des Ram : même si la plupart remplissent l'ensemble des missions principales qui leur sont dévolues, des différences parfois assez importantes sont observées dans leur fonctionnement, que ce soit au niveau de leur amplitude d'ouverture, du ratio entre le nombre d'animateurs et le nombre d'assistantes maternelles agréées actives, ou encore au niveau de la fréquentation des services proposés... Lorsque le Ram est bien identifié sur le territoire, il est un lieu d'information privilégié pour les familles en recherche d'un mode d'accueil comme pour les professionnels de l'accueil individuel qui y trouvent un espace de rencontre et d'accompagnement dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes.



L'année 2019 a marqué les 30 ans de l'existence des Ram. Créés à l'initiative de la branche Famille, les Ram sont devenus progressivement un service de référence de l'accueil individuel. Destinés aux parents, aux assistantes maternelles et aux salariés faisant de la garde à domicile, ils sont désormais 3 164 sur le territoire.

Une campagne de remontée de données d'activité des Ram est effectuée annuellement afin de rendre compte de leur fonctionnement, de leurs moyens et de leurs actions autour de leurs différentes missions (encadré 1). Ces données sont présentées ici.

Le fonctionnement des Ram

En 2018, on dénombrait 3 380 équivalents temps plein (Etp) d'animateurs salariés exerçant leur activité dans un Ram. Rapporté aux 260 532 assistantes maternelles actives au mois de décembre 2018, on obtient en moyenne un ratio d'un Etp animateur pour 77 assistantes maternelles, contre 81 en 2017. On se rapproche ainsi de l'objectif d'un Etp pour 70 assistantes maternelles fixé dans la convention d'objectifs et de gestion [(Cog) contrat entre l'État et la branche Famille pour la période 2018 - 2022)]. Néanmoins, des disparités entre départements existent puisque ce ratio va de moins de 15 à plus de 200 assistantes maternelles par Etp pour quelques départements (Carte 1).

Près de sept animateurs sur dix sont éducateurs de jeunes enfants, 13 % des travailleurs sociaux et 5 % des auxiliaires de puériculture.

ENCADRÉ 1

Les Ram, c'est quoi ?

Les Ram sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile.

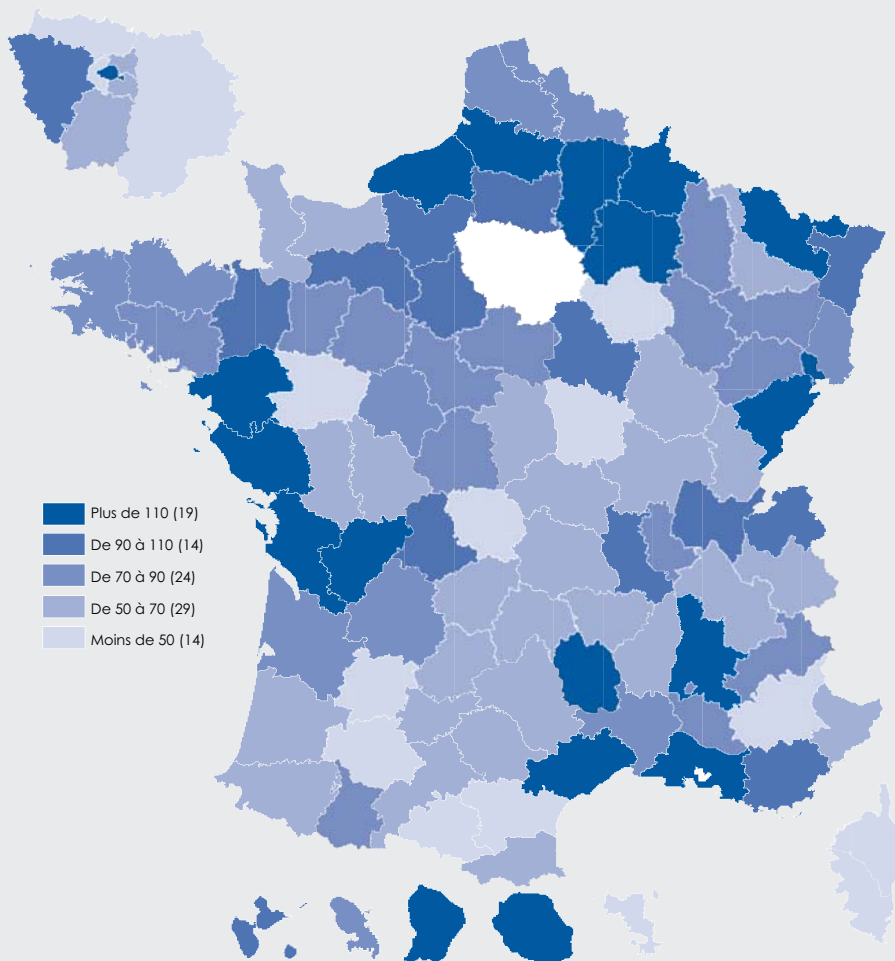
Les familles peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Lorsqu'elles sont à la recherche d'un mode de garde, les Ram peuvent également les mettre en relation avec des professionnels.

Pour rompre avec le risque d'isolement des professionnels et pour renforcer la qualité de l'accueil des enfants, les Ram leur apportent un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Les Ram organisent également des animations telles que les ateliers d'éveil permettant aux professionnels et aux jeunes enfants qu'ils accueillent, de partager des moments en collectivité.

Pour enrichir l'offre de service des Ram et afin de s'adapter aux évolutions du secteur de la garde individuelle (dans un contexte notamment d'une baisse de l'activité des assistantes maternelles), des missions supplémentaires existent pour les Ram volontaires afin de :

- proposer une réponse personnalisée aux demandes d'accueil formulées sur le site mon-enfant.fr ;
- accompagner les assistantes maternelles en sous-activité ;
- faciliter leur départ en formation.

Carte 1 - Nombre d'assistantes maternelles actives au mois de décembre 2018 par Etp Ram en 2018



Sources : Cnaf - Mtoaq 2018 (données extraites en février 2020), Acoess 2018.
 Champ : France entière (hors Mayotte), assistantes maternelles actifs au mois de décembre.

En 2018, les Ram étaient ouverts en moyenne 186 jours. Ce chiffre cache des disparités selon les structures puisque la moitié d'entre elles étaient accessibles plus de 206 jours et 10 % plus de 245 jours. *A contrario*, 10 % des Ram étaient ouverts moins de 95 jours : il s'agit principalement de Ram itinérants (structures proposant une ou plusieurs actions « hors des murs » du local principal).

Les Ram ont mis en place dans la grande majorité des cas des animations collectives les matins (ces plages sont privilégiées puisque les enfants font la sieste l'après-midi), plus souvent les mardis (84 % des Ram), jeudis (80 %) et vendredis (70 %). Les temps partiels des parents pris, pour la plupart, les mercredis peuvent expliquer le fait que les animations collectives soient moins proposées ces jours-là. Les après-midis sont principalement dédiés à l'accueil physique (permanences d'informations individuelles effectuées par le Ram en direction des familles ou des professionnels), principalement les mardis (71 % des Ram ont proposé ce créneau pour recevoir du public), jeudis (68 %) et lundis (64 %). Pendant ces temps,

les animateurs des Ram traitent également les mails et les appels téléphoniques des parents qui se déplacent moins malgré les sollicitations des Ram. Ces constats peuvent s'expliquer par une dématérialisation croissante des démarches à réaliser au quotidien mais également parce que les horaires d'ouverture peuvent ne pas correspondre à l'organisation familiale et professionnelle des familles. À noter que 7 % des Ram proposent tout de même de l'accueil physique le mardi soir et 6 % le samedi matin (Tableau 1).

En 2018, un Ram couvrait en moyenne 6,8 communes : cela correspond à 8,2 communes pour les Ram itinérants (lorsqu'une ou plusieurs actions du Ram ont lieu « hors les murs » du local principal du Ram) contre 5,2 dans le cas contraire. Le Ram ne couvre qu'une seule commune dans 36 % des cas, 15 % pour les Ram itinérants contre 58 % pour ceux qui ne le sont pas (Graphique 1).

En 2018, la moitié des Ram couvraient moins de 370 familles avec enfant(s) de moins de 3 ans (405 dans le cas des Ram itinérants, 319 dans le cas contraire), un quart plus de 720 familles alors que l'autre quart en couvraient moins de 210.

Le Ram est un acteur identifié dans la politique petite enfance de son territoire

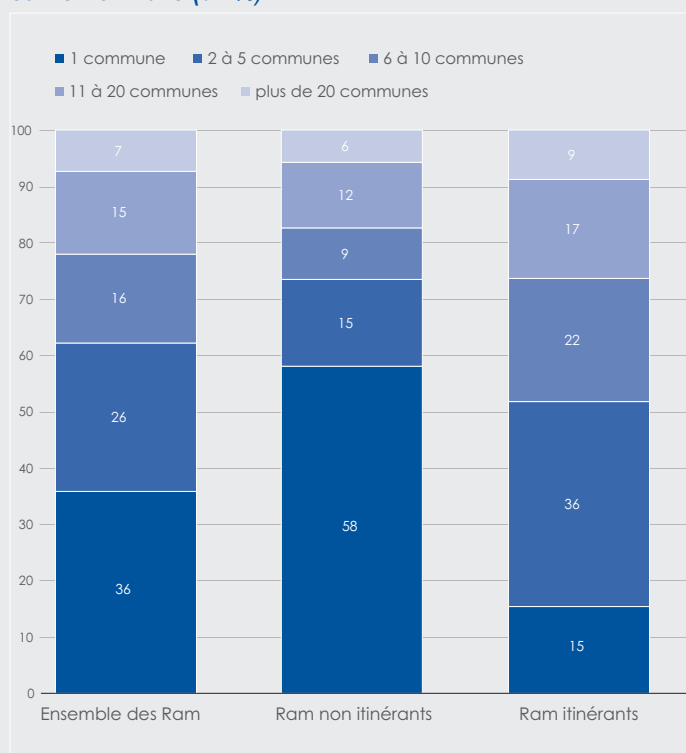
Dans la majorité des cas, les Ram ont connaissance de l'existence d'un réseau départemental des Ram, de réunions avec la protection maternelle et infantile (Pmi) et des différentes instances de la politique petite enfance présentes sur leur territoire. Lorsque l'instance existe sur le territoire, les Ram sont quasi systématiquement associés aux différents travaux.

Tableau 1 - Part de Ram offrant leurs services d'animation et d'accueil physique selon le planning hebdomadaire (en %)

		Matin	Après-midi	Soir
Lundi	Animation collective	57	2	1
	Accueil physique	32	64	4
Mardi	Animation collective	84	3	4
	Accueil physique	25	71	7
Mercredi	Animation collective	45	2	1
	Accueil physique	28	38	2
Jeudi	Animation collective	80	4	3
	Accueil physique	27	68	5
Vendredi	Animation collective	70	2	1
	Accueil physique	30	54	1
Samedi	Animation collective	3	<1	0
	Accueil physique	6	<1	0

Source : Cnaf, bilan d'activité des Ram 2018.
 Note de lecture : 57 % des Ram font de l'animation collective le lundi matin.

Graphique 1 - Nombre de communes couvertes par l'intervention du Ram selon qu'il est itinérant ou non en 2018 (en %)



Source : Cnaf, bilan d'activité des Ram 2018.

En effet, 98 % des Ram participent au réseau départemental, 97 % aux réunions avec la Pmi. Les Ram sont moins présents aux commissions d'attribution des places (60 %) et peu aux schémas des services départementaux aux familles lorsqu'ils déclarent que l'instance existe sur le territoire (25 %).

Le Ram, un lieu d'information privilégié

En 2018, la quasi-totalité des Ram (96,5 %) ont renseigné les familles sur tous les modes d'accueil présents sur le territoire, ont remis (97 %) la liste des assistantes maternelles agréées et neuf Ram sur dix ont recensé les professionnels susceptibles de répondre à des besoins spécifiques (horaires atypiques, accueil en urgence, accueil d'enfants en situation de handicap...). Lorsque le Ram a connaissance d'une offre de garde à domicile existante sur le territoire (65 % des Ram ont déclaré être dans ce cas), les familles en sont informées quasi-systématiquement (94 %).

Les parents sont venus principalement au Ram pour obtenir des informations sur les modes d'accueil (38 % des entretiens en accueil en tant que parent-employeur (Graphique 2)).

Les assistantes maternelles sont venues rechercher de l'information sur le fonctionnement du Ram dans près d'un entretien sur trois. Le second motif principal d'entretien concernait des questions sur le statut professionnel (23 %). Moins d'un

entretien sur dix portait finalement sur des informations relatives à l'exercice du métier. En rapportant le nombre d'assistantes maternelles différentes ayant bénéficié d'entretiens individuels au nombre d'assistantes maternelles, agréées par la Pmi renseignées pour chaque structure, on obtient un taux de fréquentation de 24 %.

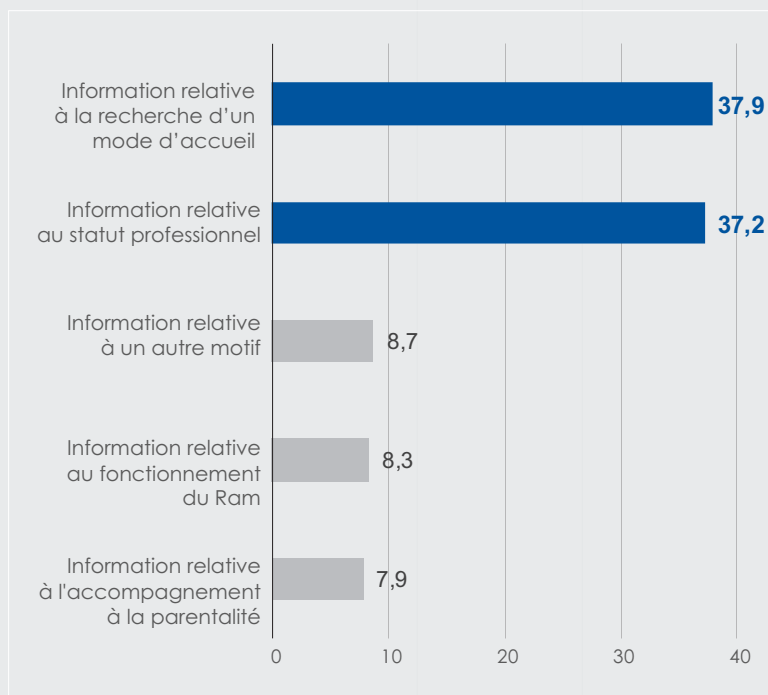
Plus de six Ram sur dix ont mis en place également des groupes de paroles et d'échanges entre assistantes maternelles. La moitié de ces Ram ont proposé moins de quatre séances de ce type au cours de l'année 2018 et 10 % plus de 11 séances. En rapportant le nombre d'assistantes maternelles différentes ayant participé à ces temps collectifs au nombre d'assistantes maternelles actives au mois de novembre, on obtient un taux de fréquentation de 17 %.

Trois quarts des Ram ont organisé en 2018 des conférences thématiques. Parmi eux, 62 % en ont proposé seulement une ou deux séances et 10 % plus de cinq dans l'année. En rapportant le nombre d'assistantes maternelles différentes ayant bénéficié de ces temps d'information au nombre d'assistantes maternelles actives au mois de novembre, on obtient un taux de fréquentation des séances de 15 %.

Le Ram est un lieu d'animation pour les enfants, les familles et les professionnels de la petite enfance

En 2018, la quasi-totalité des Ram ont proposé des ateliers d'éveil (98,4 %) : ceux qui les ont mis en place, ont organisé en moyenne 107 ateliers mais un quart des Ram en a proposé moins de 54 et 10 % plus de 208 séances dans l'année. En rapportant le nombre d'assistantes maternelles différentes ayant participé à

Graphique 2 - Motif principal des entretiens des familles lors de leur venue au Ram en 2018 (en %)



Source : Cnaf, bilan d'activité des Ram 2018.

Champ : ne sont concernés ici que les entretiens réalisés par les animateurs lors des permanences et des rendez-vous avec des familles. Les appels téléphoniques et les réponses aux mails ne sont pas comptabilisés.

ces séances au nombre d'assistantes maternelles actives au mois de novembre 2018, on obtient ainsi un taux de fréquentation de 43 %.

Les Ram programment également des fêtes et événements (95 %). La moitié d'entre elles ont organisé moins de quatre événements dans l'année et un quart plus de six. En moyenne, par Ram, 33 % des assistantes maternelles du territoire ont participé à au moins une fête et événement en 2018.

Le Ram est un lieu de rencontre entre les familles en recherche d'un mode de garde et les professionnels

En 2018, les Ram ont traité en moyenne 152 demandes d'accueil formulées par les familles lors d'un entretien individuel d'information (ce chiffre ne comptabilise pas les demandes traitées par téléphone ou par courriel).

De fortes disparités existent cependant entre les structures puisque la moitié des Ram ont traité moins de 78 demandes dans l'année et 10 % plus de 334.

54 % portaient sur des demandes d'accueil auprès d'une assistante maternelle (contre 58 % en 2017), 44 % pour l'accueil collectif (contre 40 % en 2017) et 2 % pour la garde à domicile.

Un cinquième des demandes concernaient un besoin spécifique dont 27 % pour l'accueil avant ou après la classe, 23 % pour l'accueil en horaires spécifiques, 20 % pour de l'accueil en urgence et 2 % pour l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Une centralisation des demandes d'accueil est assurée dans 44 % des territoires des Ram (34 % en 2017). Dans près de la moitié des cas (46 %), le Ram effectue cette fonction en 2018.

Du côté de l'offre des assistantes maternelles, les Ram indiquent que 32 % d'entre elles acceptent l'accueil périscolaire, 25 % les horaires atypiques, 25 % l'accueil en urgence et 15 % l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Le Ram accompagne les professionnels en sous-activité en leur facilitant l'accès à de la formation continue

Les Ram peuvent faciliter l'accès à la formation continue des professionnels de l'accueil individuel en recueillant les différents besoins en formation des professionnels, en coordonnant les inscriptions, en valorisant de précédentes actions de formation et en aidant familles et professionnels à trouver une solution de garde alternative pendant le temps de la formation.

En 2018, 49 % des Ram sont engagés dans cette mission et ont déclaré que près de 31 000 assistantes maternelles ont bénéficié de formation continue sur l'année contre 22 700 sur l'année précédente pour ces mêmes structures, soit un taux de progression de près de 35 % sur ce champ.

Les Ram peuvent également proposer aux assistantes maternelles en sous-activité un accompagnement pour améliorer leur employabilité (accompagnement visant à identifier les freins à l'activité, mettre en valeur la personne et ses compétences et lui apporter une aide à l'élaboration du projet d'accueil, d'un Cv...). En 2018, une structure sur cinq est engagée sur cette mission renforcée et 71 % ont déclaré avoir mis en place des actions afin d'améliorer l'employabilité des assistantes maternelles.

Globalement près d'une assistante maternelle agréée Pmi sur deux a participé à au moins une action du Ram (entretiens individuels, réunions d'information collectives, temps collectifs dédiés aux professionnels, ateliers d'éveil, fêtes ou événements) en 2018.

Magali Le-Tiec
■ Cnaf – Dser

Directeur de la publication

Vincent Mazauric

Directeur de la publication délégué

Bernard Tapie

Rédactrice en chef

Lucienne Hontarrède

Maquettiste

Ysabelle Michelet

Contact : lucienne.hontarrede@cnaf.fr

Cnaf - 32 avenue de la Sibelle

75 685 Paris Cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52

N° ISSN : 1638 - 1769